



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



Secrétariat Exécutif

**ELABORATION DE LA CHARTE DU COMITE D'AUDIT
ET D'UN VADEMECUM A L'USAGE DE SES MEMBRES
ET MISE A JOUR DE LA CHARTE D'AUDIT INTERNE**

TERMES DE REFERENCE

CONTACT : Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès Monsieur PEDE Bonaventure, Auditeur Interne du CILSS par mail à l'adresse suivante : bonaventure.pede@cilss.int

AVERTISSEMENT : les candidats se doivent de signaler au CILSS toute erreur, omission, imprécision, contradiction ou ambiguïté qu'ils pourraient déceler dans le dossier de consultation.

1- Contexte et justification de la mission

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973 à Ouagadougou, Burkina Faso, par six (6) Etats, à savoir la Haute Volta (aujourd'hui Burkina Faso), le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, en réaction aux sécheresses des années 1968 et 1973. En 1976, la Gambie et le Cap Vert rejoignent l'organisation, suivis en 1986 par la Guinée Bissau. Le CILSS compte actuellement 13 Etats membres avec l'adhésion de quatre autres pays que sont : la Guinée en 2011, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo en 2012.

Le mandat du CILSS est « de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre écologique au Sahel »

Dans le cadre de ce mandat, le CILSS reçoit les missions ci-après :

- Étudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région.
- Coordonner au niveau sous régional et régional l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable.
- Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin d'informer et de sensibiliser les États membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.
- Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formations, menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification.
- Promouvoir la réalisation d'actions d'Intérêt sous régional, interétatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération entre les États membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.
- Contribuer à la coordination des obtenues dans le cadre régional ou sous régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement.

Il comprend trois sites :

- Le Secrétariat Exécutif, basé à Ouagadougou, au Burkina Faso, qui coordonne les institutions spécialisées et sert de centre pour le dialogue politique ;
- Le Centre régional pour les applications agro-hydro-météorologiques (AGRHYMET) basé à Niamey, au Niger, qui assure le suivi de l'environnement, l'alerte précoce et dispense des formations y relatives aux ressortissants des Etats membres (formations continues et formations diplômantes de niveau Techniciens supérieurs ou Masters) ;
- L'Institut du Sahel (INSAH), basé à Bamako, au Mali, qui est chargé de la coordination, de l'harmonisation et de la promotion de la recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, des marchés de produits alimentaires et agro-alimentaires, de la réglementation des intrants agricoles et des questions de population et développement.

Les entités opérationnelles du CILSS sont organisées en trois programmes régionaux :

- Le Programme régional d'appui Sécurité alimentaire, Lutte contre la Désertification, Population et Développement (PRA/SA-LCD-POP-DEV);
- Le Programme régional d'appui Maîtrise de l'Eau (PRA/ME ;
- Le Programme régional d'appui Accès aux Marchés des produits agricoles et agroalimentaires (PRA/Marchés.

A cela s'ajoutent des unités transversales appelées unités d'appui au management au nombre de quatre :

- Unité d'Appui au Management Administration, Finance, Comptabilité ;
- Unité d'Appui au Management Gestion des Ressources humaines ;
- Unité d'Appui au Management Suivi-Evaluation, Veille stratégique et genre ;
- Unité d'Appui au Management Communication, Information Documentation.

L'unité d'Appui au Management Administration, Finance et Comptabilité est chargée de gérer les fonds du Secrétariat Exécutif à Ouagadougou et de consolider les opérations budgétaires et comptables de l'ensemble du système CILSS. Elle a des répondants dans les deux autres sites que sont les Unités Administration, Finances et Comptabilité respectivement à l'INSAH/Bamako, et à AGRHYMET/Niamey. Chaque entité est chargée de gérer les fonds des Etats membres, ceux des donateurs et les ressources internes générées par son site.

Le CILSS dispose aussi d'un département d'audit interne d'un département d'audit interne qui réalise ses activités d'audit interne pour l'ensemble du système CILSS.

Dans l'objectif de mettre en œuvre les recommandations issues de l'audit organisationnel de l'ensemble du système CILSS, commandité par le Conseil Extraordinaire du 04 novembre 2016, d'une part, et de celles du Conseil Ordinaire des Ministres du 11 avril 2017, d'autre part, il est prévu la création d'un comité d'audit. Dans cette perspective le Secrétariat Exécutif du CILSS sélectionne un Consultant dans l'objectif de conduire l'élaboration de la charte du comité d'audit du CILSS et d'un guide de gestion de cet organe et de la mise à jour de sa charte d'audit interne.

II. DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

II.1- Charte du comité d'audit et outils de gestion :

2.1.1- Objectif et résultats attendus

L'objectif global est d'assister le CILSS dans l'élaboration d'une charte de comité d'audit et de produire un vadémécum à l'usage des membres de cet organe et de la mise à jour de la charte d'audit interne.

La charte précisera :

- Le rôle du comité d'audit et ses missions ;
- La composition du comité d'audit ;
- Le fonctionnement du comité d'audit ;
- L'autorité du comité d'audit ;
- Les relations du comité avec le Conseil des Ministres et le Secrétariat Exécutif ;
- Les relations du comité avec le Commissaire aux comptes et les Auditeurs externes ;
- Les relations du comité avec l'Auditeur interne du CILSS.

Au terme de l'assistance, il est attendu que le CILSS dispose :

- D'une charte de comité d'audit ;
- D'un guide d'un vadémécum de gestion du comité d'audit du CILSS »

2.1.2. Tâches principales à réaliser

Pour atteindre ces objectifs, le consultant devra accomplir les différentes tâches suivantes :

- ✓ Comprendre les processus contribuant à la réalisation des missions du CILSS et les objectifs (stratégiques et opérationnels associés) ;
- ✓ Identifier le périmètre des missions ;
- ✓ Définir et évaluer la couverture minimale des aspects essentiels de la charte ;
- ✓ Analyser et définir les interactions avec le management du CILSS ;

- ✓ Analyser et définir les interactions avec les autres comités ;
- ✓ Analyser les responsabilités du comité ;
- ✓ Analyser de la composition du comité d'audit ;
- ✓ Analyser la continuité des membres du comité d'audit ;
- ✓ Analyser de la formation des membres du comité d'audit ;
- ✓ Analyser le fonctionnement du comité d'audit ;
- ✓ Analyser et définir les missions du comité d'audit ;
- ✓ Définir le reporting du comité d'audit ;
- ✓ Proposer un guide de pilotage du comité d'audit du CILSS.

Le consultant, durant la mission, organisera des rencontres périodiques avec le Secrétariat Exécutif pour faire le point de l'état d'avancement des travaux.

Il devra également travailler en étroite collaboration avec l'audit interne.

II.2- Charte d'audit interne :

2.2.1 Objectif et résultats attendus

L'objectif global est d'assister le CILSS dans l'élaboration d'une charte du comité d'audit interne et dans la conduite de validation de la charte par les parties prenantes au management et la gouvernance du CILSS.

Au terme de l'assistance, il est attendu que le CILSS dispose d'une charte d'audit interne définissant les missions, les pouvoirs et les responsabilités de l'Audit interne du CILSS conformément aux normes internationales de l'audit interne et en particulier les Normes 1000 et comprenant les éléments suivants :

- Mission, pouvoirs et responsabilité de l'audit interne
- Normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne
- Indépendance et objectivité
- Périmètre de l'audit interne
- Programme d'assurance et d'amélioration qualité
- Cette charte est comprise et validée par les responsables opérationnels et approuvée par le Conseil des Ministres des pays membres du CILSS.

2.2.2 - Tâches principales à réaliser

Pour atteindre ces objectifs, le consultant devra accomplir les différentes tâches suivantes :

- ✓ Comprendre les processus contribuant à la réalisation des missions du CILSS et les objectifs stratégiques et opérationnels associés ;

- ✓ Prendre connaissance de l'action d'audit interne;
- ✓ Prendre connaissance du rapport de l'audit organisationnel ;
- ✓ Prendre connaissance de tous les textes organisant le CILSS ;
- ✓ A la lumière de ce qui précède et conformément au cadre de référence international de l'audit interne, faire la mise à jour de la charte d'audit interne du CILSS.

Le consultant, durant la mission, organisera des rencontres périodiques avec le Secrétariat Exécutif pour faire le point de l'état d'avancement des travaux. Il devra également travailler en étroite collaboration avec l'audit interne.

III - PROFIL DU CONSULTANT

Le soumissionnaire sera un consultant possédant de réelles compétences en matière d'audit interne et maîtrisant le cadre de référence international de l'Audit interne.

Il doit justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite de missions d'audit interne.

Le Consultant doit avoir une bonne connaissance du référentiel COSO, de la gouvernance des organisations internationales et du CILSS en particulier.

IV- DUREE DE LA MISSION

La consultation durera 90 jours.

V- PROCEDURE DE RECRUTEMENT DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode de sélection basée sur la qualification des consultants (QC) et conformément aux procédures y afférentes et aux politiques de l'Agence Internationale pour le Développement (IDA).

VI- REMISE DES OFFRES

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres (dossiers) de la façon suivante :

- Une première enveloppe fermée portant en évidence la mention «offre technique», ainsi que le nom du soumissionnaire et contenant la proposition technique ;
- Une deuxième enveloppe fermée portant en évidence la mention «offre financière », ainsi que le nom du soumissionnaire et contenant la proposition financière ;

Une troisième enveloppe opaque contenant les deux premières enveloppes, fermée mais anonyme celle-là (ne portant pas de nom du soumissionnaire) mais indiquant uniquement la mention «Candidature pour l'Elaboration de la charte du comité d'audit et d'un vademécum à l'usage de ses membres et mise à jour de la charte d'audit interne».

Les offres doivent être remises en 4 exemplaires (un original et 3 copies).

Elles doivent parvenir au Secrétariat Exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, sis à OUAGA 2000, porte 2754, Boulevard MOUAMMAR KHADDAFI, Burkina Faso, au **06 octobre 2017 à 10 h heures 00mn TU**.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres arrivées après l'expiration de ce délai ne sont pas examinées.

Le Secrétaire Exécutif
Djimé ADOUM Ph.D